

## ANTARCTIQUE

## Nouvel-An sur la glace

Le docteur Jacques Richon a fêté le réveillon au pôle Sud. Avec une rasade de saké en guise de champagne pour réchauffer l'atmosphère. **PAGE 6**

# VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE 5

**EXPERTS** Les quatre spécialistes italiens ont rendu leur verdict. Unanimes, ils mettent hors de cause le chien.

## «Luca agressé par un ou plusieurs inconnus»

GILLES BERREAU

Les quatre experts italiens qui ont étudié le dossier Luca Mongelli sont unanimes. Les conclusions de leur rapport, qui seront présentées aujourd'hui à la presse à Sion, ne retiennent qu'une seule hypothèse dans l'affaire de cet enfant retrouvé inconscient et à demi-nu dans la neige en 2002 à Veysonnaz: l'agression humaine.

Selon une source italienne rencontrée à Turin, ce rapport de 167 pages exclut catégoriquement l'implication du chien dans l'agression de Luca. Se basant notamment sur les blessures de l'enfant, le comportement du chien après la découverte de l'enfant dans la neige, ainsi que l'état des habits de la victime, les experts n'ont aucun doute. Selon eux, «Luca, le 7 février 2002, a été l'objet d'une véritable agression de la part d'un ou plusieurs sujets à l'instant encore inconnu(s), qui excluent catégoriquement l'implication du chien «Rocky.»

### Investigations demandées

Ces experts, habitués à travailler avec la justice, ont été mandatés par la présidence de la commission bicamérale italienne de l'enfance à Rome. Il s'agit d'un ancien chef des carabinieri italiens, spécialiste en investigations scientifiques, d'un médecin légiste et de deux psychologues.

Après avoir étudié l'affaire Luca depuis Parme, Turin et



Le rapport italien demande des analyses ADN plus actuelles des vêtements de Luca et des échantillons prélevés il y a plus de dix ans sous ses ongles. BITTEL/A

Reggio Emilia, ils estiment que l'hypothèse de l'agression humaine pourra trouver d'ultérieurs éléments de confirmation «si l'autorité judiciaire suisse procède à diverses investigations complémentaires.»

En d'autres termes, si l'on se donne la peine de creuser un peu le dossier, la vérité devrait

apparaître au grand jour. Pour ce faire, les Italiens proposent toute une série de mesures. Primo, une analyse médico-légale plus approfondie, complète et critique des lésions subies par Luca.

Ensuite, un examen plus exhaustif de tous les témoignages figurant au dossier. Et surtout

l'audition de tous les témoins pas encore entendus jusqu'ici.

### Nouveaux examens ADN

Le rapport italien préconise aussi de réentendre Luca et Marco. Mais surtout, les experts de la péninsule demandent de nouveaux examens ADN sur les vêtements, ainsi que sur les

échantillons prélevés sous les ongles de la victime. Objectif: «retrouver des profils génétiques humains compatibles avec l'hypothèse d'une agression par des tiers.»

Des prélèvements avaient été effectués à l'époque en Suisse, mais ils n'avaient pas donné de réponse satisfaisante.

Néanmoins, relève le rapport italien, ces nouvelles analyses se justifient aujourd'hui, «considérant les possibilités actuelles de sélectivité, de fiabilité et de sensibilité des tests génétiques.»

Concernant l'analyse des habits, le rapport préconise la technique de la microscopie électronique par balayage, couplée aux analyses par spectromètre à rayons X par dispersion, afin de déterminer les instruments qui engendrèrent les lésions et les accrocs sur ses habits.

### Nez fracturé

Enseignant la criminologie et les enquêtes médico-légales à l'Université de Turin, Roberto Testi écrit noir sur blanc dans ce rapport: «les lésions élémentaires (ecchymoses et écorchures) subies par Luca sont absolument incompatibles avec ce que l'on constate après l'agression par un chien.»

Par ailleurs directeur scientifique de l'Académie italienne des sciences forensiques, ce médecin légiste ajoute: «le traumatisme maxillo-facial remarqué sur la radio exécutée le 10 décembre 2003 à l'hôpital de Genève ne fait certainement pas référence à l'agression d'un chien.»

Une radio qui, outre une fracture de la mâchoire, révèle – fait nouveau – une fracture du nez de Luca. Un élément qui aurait échappé aux enquêteurs jusqu'ici. Et qui sera certainement abordé par les experts ce matin à Sion lors d'une conférence de presse très attendue. ●

**NOUVEL AN** Pour la première fois, le handicap a été placé au centre de la traditionnelle cérémonie du Conseil d'Etat.

## Un changement de perspective au moment des vœux 2013

JEAN-YVES GABBUD

Quelque chose a changé en 2013. La traditionnelle présentation des vœux de Nouvel-An du Conseil d'Etat aux autorités a pris une tournure inhabituelle.

C'était hier la première fois qu'une femme, en l'occurrence la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, présidait cette cérémonie. C'était aussi la première fois qu'une tierce personne était invitée à prendre la parole entre le président du Conseil d'Etat et l'évêque de Sion. Maud Théler, assise sur son fauteuil roulant, a présenté ses vœux au nom de Cérébral Valais, association qui fête ses 50 ans.

La manifestation, qui réunit les autorités politiques du canton, du district, de la Ville et bourgeoise de Sion, les autorités religieuses et militaires, ainsi que les représentants de la BCVs, s'est déroulée à la Porte de Conthey, au lieu de la salle Supersaxo, difficilement accessible en chaise roulante.



Maud Théler a été placée au centre de l'attention face aux conseillers d'Etat Jacques Melly, Jean-Michel Cina, Claude Roch, Maurice Tornay et Esther Waeber-Kalbermatten, de l'huissier René Blanc et du chancelier d'Etat Philipp Spörri. LE NOUVELLISTE

Un intermède musical offert par le groupe «bao-pao» de la

Castalie a complété l'émotion apportée par Maud Théler.

Emotion encore lorsque Esther Waeber-Kalbermatten a eu une

pensée pour toutes les personnes frappées par le récent drame de Daillon.

### Les 13 étoiles d'Esther Waeber-Kalbermatten

La conseillère d'Etat a émis ses souhaits pour le Valais en 2013 à travers 13 étoiles. Elle a mentionné en premier le contrat liant le Valais à l'EPFL pour la création d'un campus à Sion. Elle a ensuite souhaité «la mise en place de prestations complémentaires pour les familles ainsi que des projets innovants comme la création d'entreprises sociales» pour venir en aide aux personnes en difficulté.

La troisième étoile a été dédiée à l'intégration des personnes en situation de handicap et la quatrième «aux immigrés qui contribuent beaucoup à notre prospérité». Esther Waeber-Kalbermatten a souhaité que dès 2013, il y ait au moins deux femmes dans chaque commission extraparlamentaire.

Les étoiles suivantes ont permis d'évoquer les questions de

stress au travail, de l'intégration des personnes âgées dans la société, de l'asile, de la solidarité entre communes à propos des richesses hydroélectriques, des salaires équitables, de la protection de l'environnement et de l'engagement social, avec une mention spéciale pour la 10e étoile placée «sous le signe du libre parcours» ferroviaire et à l'extension maximale du tunnel du Lötschberg.

### Vers une Europe sans Dieu

De son côté, Mgr Norbert Brunner s'en est pris au relativisme ambiant. Il a demandé: «Vivons-nous dans une Europe sans Dieu? Dans un Valais sans chrétiens? Bien des signes semblent indiquer une évolution allant dans ce sens.» Parmi ces signes, l'évêque de Sion a mentionné l'utilisation d'embryons à des fins thérapeutiques, ce qui «les réduit à du matériel de laboratoire» et les «nouveaux types de partenariats ou de conditions pour l'adoption d'enfants». ●